

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

À COMPTER DU 28 AOÛT 2020

Les membres de la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île voteront pour leurs ristournes

Montréal, le 7 août 2020 – En mars dernier, afin de respecter les mesures de distanciation sociale visant à limiter la propagation de la COVID-19, le Mouvement Desjardins annonçait le report des assemblées générales des caisses, qui se tiennent habituellement au mois d'avril. Cette décision entraînait par conséquent le report du versement de la ristourne, pour laquelle un vote des membres est nécessaire.

Au cours des dernières semaines, les travaux se sont poursuivis et Desjardins a choisi de tenir des assemblées générales extraordinaires (AGE) virtuelles, qui permettront par la suite aux membres de voter pour le versement de leur ristourne.

C'est ainsi que la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île tiendra son assemblée générale extraordinaire en mode virtuel le jeudi 27 août 2020 dès 18 h. Le seul sujet à l'ordre du jour de l'assemblée sera le projet de partage des excédents, qui permettra le versement de la ristourne plus tard cet automne. Les coordonnées pour participer à l'assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Caisse à l'adresse www.desjardins/caisseducoeurdelile.

La période de vote, d'une durée de sept jours, s'ouvrira dès le lendemain de l'assemblée. Les membres de la Caisse pourront alors voter par AccèsD Internet ou par téléphone. Il n'est pas nécessaire d'assister à l'assemblée virtuellement pour pouvoir voter.

« La situation de la COVID-19 nous amène à innover pour nous assurer que les membres peuvent recevoir leurs ristournes cette année. Ce sera une première de tenir une assemblée virtuelle suivie d'une période de vote. Je remercie d'avance les membres de la Caisse de leur compréhension face à cette situation exceptionnelle et de leur confiance », a déclaré Madame Manon Landry, présidente du conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île.

À propos de la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île

La Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île possède un volume d'affaires dépassant 4,2 milliards de dollars. Son réseau de distribution physique comporte quatre centres de services, un centre financier aux entreprises et 19 guichets automatiques répartis sur trois arrondissements de la Ville de Montréal. Ce réseau est complété par des modes d'accès virtuels à la fine pointe de la technologie. S'appuyant sur la compétence de ses 169 employés, la Caisse met à la disposition de ses 69 000 membres une gamme complète de produits et de services financiers. La Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île compte aussi sur l'engagement de membres administrateurs qui ont à cœur d'offrir une qualité de service optimale et de supporter des initiatives contribuant au mieux-être de nos collectivités.

- 30 -

Renseignements

(à l'intention des journalistes uniquement) :

Louise Bizier, Adjointe Direction générale
Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île
louise.k.bizier@desjardins.com

Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île
1080, rue Bélanger
Montréal (Québec)
H2S 1H2